



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Bordeaux, le 17 mars 2021

1 an de crise à l'ARS Nouvelle-Aquitaine

L'ARS Nouvelle-Aquitaine a ouvert ses portes le 17 mars afin de présenter son organisation et ses équipes, mobilisées depuis plus d'un an dans la gestion de la crise Covid. En effet, le 1^{er} cas de coronavirus a été pris en charge au CHU de Bordeaux, le 24 janvier 2020. A compter de ce jour, l'organisation de l'ARS s'est structurée et est montée en puissance jusqu'à déclencher le 8 mars 2020 le niveau 3, niveau le plus haut en matière de gestion de situation sanitaire exceptionnelle, et qui s'accompagne de la mise en place de la cellule de crise régionale et sa déclinaison dans les 12 départements.

>>> Les temps forts et les chiffres clés

› LE SUIVI DES CAS SUSPECTS, CONFIRMES OU PERSONNES CONTACTS ET DES CLUSTERS

- **150 personnes au plus fort de la crise pour la création d'un centre d'appel téléphonique**, (sur un pool de 250 personnes : étudiants en médecine...) recrutées en renfort, dès le 1^{er} déconfinement, pour le suivi des personnes malades ou contacts : du 25 mai au 26 janvier 2021 **plus de 500 000 appels ont été passés** (date du transfert de l'activité de la plateforme vers l'assurance maladie) ;
- **2 500 clusters ont été gérés** pour éviter la propagation de foyers de Covid-19.

Ces actions ont permis de contenir la propagation du virus notamment dans les EHPAD : **la région Nouvelle-Aquitaine a dénombré au total 120 clusters** (définition d'un cluster : au moins 3 cas confirmés) en EHPAD lors de la première phase de gestion de crise (mars-juin 2020). La Nouvelle-Aquitaine, région la plus âgée de France, a été celle qui a enregistré le moins de décès Covid-19 rapportés à sa population totale en structures médico-sociales pour personnes âgées lors de cette même phase (215 décès pour 6 000 000 d'habitants).

› UNE ADAPTATION DU SYSTEME DE SOINS ET UNE SOLIDARITE AVEC LES REGIONS EN DIFFICULTES

- **270 lits de réanimation supplémentaires rendus disponibles** (en complément des 434 qui existaient avant la crise), une mobilisation sans précédent des établissements dans la région ;
- **Au total, 188 patients transférés du Grand-Est, d'Île de-France, des Hauts-de-France, de PACA..., et** accueillis dans les établissements de Nouvelle-Aquitaine ;
- **260 professionnels mis à disposition des établissements de santé** du Grand-Est et d'Île-de-France sur la 1^{ère} phase de la crise principalement;
- **71 millions de masques diffusés auprès des professionnels de santé** de Nouvelle-Aquitaine et 1,6 million de masques récoltés via l'appel aux dons régional, qui a permis de soutenir les professionnels de santé ;

- **4 660 professionnels de santé volontaires mobilisés pour venir en renfort des établissements de santé en tension** de la région Nouvelle-Aquitaine sur la 1^{ère} phase de la crise ;
- **Développement sans précédent de la télémédecine** : plus de 75% des médecins généralistes de la région ont réalisé au moins une téléconsultation durant le premier confinement (contre 8 % avant).

› UNE INFORMATION AU PUBLIC

- **Une plateforme téléphonique activée 7 jours sur 7** lors de la 1^{ère} phase de la crise (mars à juillet 2020) pour répondre à toutes les questions relatives au Covid-19 du grand public et des professionnels de santé : plus de 25 000 appels traités;
- **Le standard général de l'ARS a également réorienté son activité vers l'information Covid** depuis le début de la crise : **de mars 2020 à mars 2021, près de 150 000 appels** ont été réceptionnés et traités à ce titre.
- Tenir informé la population de l'évolution de la situation, des situations complexes locales, des nouveaux dispositifs, des messages de prévention, grâce à **un service de relations presse et communication disponible 7j/7 depuis 1 an avec plus de 500 communiqués de presse diffusés.**

› LE DEPISTAGE

- **Déploiement et suivi des capacités de dépistages** pour une bonne répartition sur tout le territoire ;
- **Organisation de centres de dépistages «hors les murs»** pour augmenter les capacités en test en lien avec la Préfecture, les collectivités et les professionnels de santé pour monter ces centres, s'assurer de leur sécurité et informer la population (centralisation et actualisation de l'information de l'offre en dépistage dans le département) ;
- **Organisation express à l'été 2020 de centres de dépistages massifs** sur les lieux de vacances et les lieux de transit (aéroports, gares), pour les saisonniers au travers de centre de dépistage pérennes au plus proche de la population : **270 opérations de dépistage**
- Organisation de campagnes de dépistages à grande échelle : clusters, zone de circulation active de variants...**Ex. en ce moment dans les lycées de Charente, Dordogne, Creuse**
- Financement et mise en place **des médiateurs de lutte anti-covid** : Les médiateurs de lutte anti-Covid financés par l'Agence régionale de santé Nouvelle-Aquitaine **organisent des dépistages, informent et accompagnent la population en très grande proximité. Au 12 mars, 16 équipes de médiateurs LAC soit 130 personnes qui ont permis d'organiser 60 opérations de dépistages. Objectif : 23 équipes soit 200 personnes.**

› LA VACCINATION

- **Mobilisation des acteurs et moyens du territoire pour la création des centres de vaccination : création de 100 centres en 15 jours et à l'heure actuelle, un total de 173 centres**
- **Organisation de la vaccination** : interface logistique, recensement et activation des moyens (organisation du transport, la conservation et la gestion des stocks), distribution du nombre exact de doses (Pfizer) pour les EHPAD et la répartition proportionnée et bien répartie sur l'ensemble du territoire, en flux tendu des doses de vaccins.
- **Traçabilité des vaccins et accompagnement des centres et établissements de santé dans leur activité** (difficultés, besoins logistiques...)
- **Au 15 Mars, 536 810 personnes ont reçu 1 dose soit 8,9% de la population et 254 878 personnes ont reçu 2 doses et 92,8% des personnes en EHPAD ont reçu 1 dose.**

>>> Organisation et mobilisation de gestion de crise

En temps normal, l'ARS a en charge la veille sanitaire et la sécurité sanitaire. Pour cela, un service entier est dédié à cette mission la Cellule de veille et de gestion sanitaire (CVAGS) doté d'une plateforme « point focal » : un numéro d'appel et des équipes qui réceptionnent 7j/7 et 24h/24 les signalements qui peuvent avoir un impact sanitaire. La mission de contact tracing bien connue aujourd'hui du grand public est une mission courante de l'ARS (ex : contact tracing autour cas méningite).

La crise COVID a entraîné le déclenchement d'une organisation renforcée de gestion de crise depuis le 8 mars 2020. Autour d'une cellule régionale d'appui et de pilotage sanitaire (CRAPS) positionnée au siège de l'ARS Nouvelle-Aquitaine à Bordeaux, les 12 cellules départementales d'appui au sein des délégations départementales sont les relais au plus près du terrain de la mission de gestion de crise.

› LA CRAPS

Cellule régionale d'appui et de pilotage sanitaire

- Pour gérer la crise Covid, une structure de gestion de crise a été largement renforcée par des personnels des différentes directions de l'ARS et organisée en pôles : pilote, secrétariat, médical, suivi des cas, moyens, finances, ressources humaines, communication. Tous ces pôles et ces expertises sont réunis en seul lieu autour du pilote pour faciliter la prise de décision, la réactivité et la mise en place opérationnelle. **250 agents sont intervenus dans la gestion de crise au niveau des directions métiers et 320 dans nos délégations départementales, soit un total de 570 agents investis depuis plus d'1 an, 7j/7.** Des budgets nationaux supplémentaires ont été alloués par le national pour renforcer l'action de l'ARS en 2021, 40 CDD de 9 mois agents ont été recrutés.
- **7 à 8 agents mobilisés chaque jour en CRAPS mais des équipes entières derrière eux**, avec un planning tournant pour une présence continue 7j/7
- **Le fonctionnement de la CRAPS est très structuré** avec un timing très précis : temps de transmission lors des relais d'équipe, réunion quasi-quotidienne avec nos 12 CDA pour la mise en commun des informations, le suivi de la situation et la progression des actions.
- **Le rôle de cette cellule de crise, on est au cœur du réacteur, c'est le centre de pilotage régional.**
 - **Déclinaison régionale de la stratégie de gestion de crise nationale** (ex : commandes ministère MIN SANT...),
 - **Organisation de l'offre de soins** : prise en charge hospitalière, réanimation, déprogrammation et continuité des soins...,
 - **Mobilisation de nos équipes en département et des acteurs de terrain** pour la concrétisation des actions (offre de soins, dépistages, clusters, vaccination)
 - **Suivi général de la situation, des problématiques du terrain, d'évènements et recherche de solutions.** Organisation de la remontée des difficultés et interface avec le national

› LES 12 CDA

Cellule départementale d'appui (CDA)

- La CDA assure le pilotage de la gestion de crise sur le terrain, au plus près des établissements médico et médicaux-sociaux, des professionnels de santé, des collectivités, et de la population.

→ **En relation étroite avec les établissements :**

- Informe, apporte des directives les plus pragmatiques possibles (Mémos, Check-lists) pour organiser la prise en charge face à la situation sanitaire,
- Vérifie en permanence les disponibilités en lits (soins intensifs / réa) dans les différents hôpitaux du département. Au besoin, demande l'ouverture de lits et/ou secteurs COVID, et organise la solidarité intra et inter-département pour éviter la saturation d'un établissement.
- Recueille les besoins des établissements pour leur venir en aide (besoin en matériel, en ressources humaines...). Lance des alertes à la CRAPS si une tension se fait sentir. (ex de la tension mondiale en masques, en équipements de protection.)
- Trouve des solutions sur le terrain pour faire face aux tensions en matériel (ex. au cours de la crise : réquisitions de stocks inutilisés, appels aux dons, transferts de stocks...).

→ **En alerte maximale auprès des EHPAD :**

- Alerte, informe, apporte des directives concrètes à mettre en place pour sécuriser au maximum les résidents et les personnels tout au long de l'épidémie
- Accompagne la mise en place de ces mesures dès qu'un établissement se sent en difficultés. Des équipes de l'ARS se rendent sur place pour apporter des solutions rapides.
- Assure une surveillance rapprochée de tous les établissements pour agir dès la suspicion de Covid.
- Coordonne une équipe référente pour gérer une situation de cluster sur place en organisant notamment des dépistages massifs.

→ **En surveillance toujours très rapprochée des nouveaux cas en structure collective**

- Surveillance systématique et rapprochée de tous les cas Covid suspects/confirmés dans les structures collectives (établissements scolaires, entreprises, établissement médical ou médico-social...) ou communautés (camps, squats...)
- Coordonne tous les acteurs de santé locaux pour une intervention rapide visant à casser les chaînes de contamination dans des structures collectives : contact tracing, organisation de dépistages systématiques, renforcement des mesures d'hygiène, approvisionnement en équipements individuels de protection, conseils et consignes à mettre en place, écoute et disponibilité si besoin.

→ **Mise en place opérationnelle des moyens sur le territoire :** offre de soins, vaccination, dépistages, ...